

REFUS DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT

ENJEUX ÉTHIQUES

Vendredi 25 novembre 2022

Institut des Métiers de la Santé

Hôpital Xavier Arnoz - Pessac

ARGUMENTAIRE

Le refus de soin et d'accompagnement est une réalité du quotidien de la prise en charge tant au domicile qu'en institution ou à l'hôpital. L'article L. 1111-4 du code de la santé publique précise que toute personne a le droit de refuser ou de ne pas recevoir un traitement.

Cependant, quelle que soit sa nature ou la personne qui le manifeste, le refus de soin et d'accompagnement suscite souvent des questions. Le refus n'est pas à sens unique, il est exprimé et reçu. Le refus n'est pas toujours définitif ; il peut aussi être retiré ou réitéré. Le refus a ainsi souvent besoin d'être précisé, expliqué.

Que refuse la personne exactement ? Qu'y a-t-il derrière ce refus ? Est-ce que la personne a bien compris les conséquences possibles de son refus ? Qu'est-ce que la personne peut refuser ? Peut-elle tout refuser ?

Le soignant doit-il accepter ce refus ? Peut-il questionner un refus, le contourner ? Peut-il y avoir des refus acceptables ou au contraire inacceptables ? Comment accompagner de refus, par quelle présence, par quelle organisation ?

Les termes de refus de soin et d'accompagnement sont porteurs de complexité, avec un cadre et des aspects juridiques incontournables et des concepts satellites, tels que l'autonomie, le consentement, la compréhension, la bienfaisance, la temporalité, la notion de soin...

Ce colloque abordera le refus de soin et d'accompagnement sous ses aspects juridiques, éthiques, philosophiques, avec les regards croisés et pluridisciplinaires d'acteurs de terrain. L'après-midi, des ateliers permettront de discuter et d'analyser des situations cliniques de refus de soin et d'accompagnement en psychiatrie, gériatrie et pédiatrie. Les ateliers feront l'objet d'une restitution en amphi, discutée avec la salle.

